

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAYALA ET FILS » en abrégé « BAYALA ET FILS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo Abbe-Broukoi
Lot 1045 Ilot 106 Section IL Parcelle 716, Lot 1045, Ilot
106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAYALA ET FILS » en abrégé «
BAYALA ET FILS »

Objet : Boulangerie,
Pâtisserie,
Viennoiserie,
Glacier,
Restaurant,
Commerce Général,
Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,
la prise en location gérance de tous fonds de
commerce,
la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée,
et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo Abbe-

Broukoi Lot 1045 Ilot 106 Section IL Parcelle 716, Lot 1045, Ilot 106

Dirigeant(s) M BAYALA BOUBOUELEY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09535 du 25/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62154/GTCA/RC/2023 du 25/08/2023

